



Commune de  
DOUZENS

## Edito

Cette « Douzenoise » de printemps contient de nombreuses nouveautés qui concernent la vie administrative de chacun d'entre nous.

L'intégration de notre commune à Carcassonne Agglo en est la cause en partie.

Ainsi, la gestion des services eau et assainissement a été transférée de par la loi à Carcassonne Agglo depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Par ailleurs, notre appartenance à cette intercommunalité nous accorde désormais certains services et prestations nouveaux comme le transport à la demande, le portage des repas à domicile, le programme d'intérêt général lié à l'habitat.

En outre, sans que la nouvelle structuration intercommunale y soit pour quelque chose, le législateur a lui-même instauré diverses nouvelles mesures telles que les modifications liées à l'accueil en Préfecture, l'accueil au centre des finances publiques, les autorisations de sortie de territoire des mineurs, le port du casque à vélo ou les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité.

La réforme de l'Etat associée à celle des intercommunalités bouleverse un peu nos habitudes.

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition afin de vous renseigner au plus près de vos préoccupations.

Bonne lecture à tous.

Le Maire

Philippe RAPPENEAU

# La Douzenoise

n°26





# Vie communale...

## VOEUX DU MAIRE

Vous étiez nombreux à assister à la cérémonie des voeux qui s'est déroulée le 27 janvier en présence des élus communaux, des conseillers départementaux et de Christian Raynaud, vice Président à Carcassonne Agglo. La municipalité vous remercie pour votre participation.

C'est par l'accueil des nouveaux arrivants que Philippe Rappeneau, maire de Douzens, a débuté son discours.

Les travaux réalisés en 2016 ont été rappelés.

Le maire a ensuite présenté les projets qui seront réalisés par la municipalité en 2017.

Un vin d'honneur a ensuite rassemblé tout le monde, dans la convivialité et la bonne humeur.



## FETE LOCALE



C'est en accord avec la municipalité que les bénévoles des associations du village ont organisé la fête locale de la Saint Vincent (protecteur des vignerons) le 21 janvier dernier.

Chacun était réuni autour des tonneaux décorés par les enfants en dégustant les assiettes de tapas accompagnées des vins locaux proposés par les producteurs douzenois. Le groupe de jazz *White Beans Jazz Quartet* a, quant à lui, animé cette journée avec talent.

Des jeux en bois étaient proposés et ont distrait petits et grands.

Philippe RAPPENEAU a ensuite procédé au baptême républicain d'un tonneau de vin des vignerons douzenois. Merci à tous, organisateurs et participants, d'avoir fait de cette journée une réussite.





# Vie communale...

## PORT DU CASQUE

Depuis le 22 mars, les enfants de moins de douze ans conducteurs ou passagers d'un vélo, doivent obligatoirement être munis d'un « casque attaché ». Le texte précise que si le conducteur du vélo est un adulte, c'est à lui qu'il revient de s'assurer du port du casque pour l'enfant transporté. Même chose dans le cas où un adulte accompagne un ou plusieurs enfants à vélo. Si les forces de l'ordre constatent le non-respect de ces dispositions, elles pourront sanctionner l'adulte d'une amende de quatrième classe.

**À PARTIR DU 22 MARS 2017  
À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ  
SERA OBLIGATOIRE POUR TOUS LES  
ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES

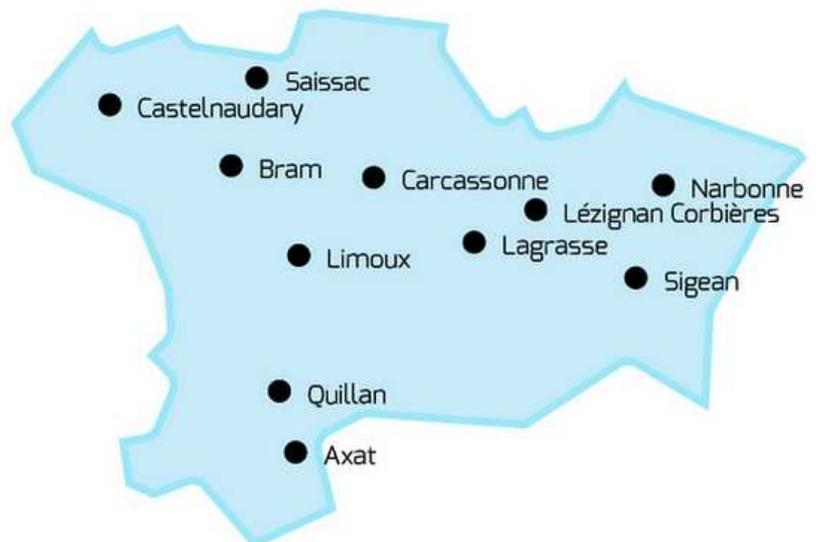


## CARTES NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 7 mars, les usagers ne peuvent plus déposer leur demande de carte d'identité dans leur commune de résidence, mais au sein de l'une des 11 communes de l'Aude équipées d'un dispositif de recueil numérique.

Les communes sont les suivantes :

AXAT  
BRAM  
CARCASSONNE  
CASTELNAUDARY  
LAGRASSE  
LEZIGNAN-CORBIERES  
LIMOUX  
NARBONNE  
QUILLAN  
SAISSAC  
SIGEAN



Pour faciliter leurs démarches, les usagers ont désormais la possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne pour l'obtention de leur CNI, que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, sur le site suivant : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

En cas de difficultés, votre secrétariat de Mairie se tient à votre disposition pour vous fournir une aide adaptée à vos besoins.





# Vie communale...

## AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul, ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (cerfa n° 15646\*01) établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité.



## ACCUEIL PREFECTURE DE L'AUDE

Dans les prochains mois, les guichets d'accueil de la Préfecture de l'Aude vont disparaître grâce au développement des outils numériques. Ne subsistera plus que l'accueil pour le service des étrangers.

Nous vous tiendrons informés de l'entrée en vigueur de cette mesure.



## ACCUEIL CENTRE DES FINANCES

Depuis le mois de janvier, la direction départementale des finances publiques de l'Aude reçoit sur rendez-vous pour les questions complexes.

**par internet @ :**

sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (rubrique « Contact »)

**par téléphone :**

- pour les particuliers : 0 811 369 609 (service 0,06 €/min+prix d'un appel)
- pour les professionnels : de Carcassonne : 04 68 77 44 44

**au guichet** de leur centre des finances publiques.





# Intercommunalité



## ELECTION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors du Conseil Communautaire qui s'est déroulé le 22 février 2017, Philippe RAPPENEAU a été élu 15<sup>ème</sup> vice-président.

Il sera en charge de l'équilibre des territoires, du suivi des maisons de services publics et du suivi du schéma de mutualisation des moyens et services.

## PIG AIDE À LA RÉNOVATION

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous prévoyez des travaux de réfection de façade, d'économie d'énergie, de réhabilitation pour louer votre bien ou de réaliser des travaux en lien avec votre handicap ou votre perte d'autonomie :

**CARCASSONNE AGGLO  
PEUT VOUS AIDER !**



Les aides spécifiques de l'Agglo sont développées essentiellement sur les périmètres cœur de village définis sur chaque commune pour :

- Embellir et dynamiser les cœurs de villages par réfection des façades
- Favoriser l'accession à la propriété des jeunes ménages en centre ancien
- Lutter contre la précarité énergétique
- Favoriser l'adaptation du logement des personnes en perte d'autonomie
- Favoriser le développement de l'offre locative



Les aides sont soumises à des conditions d'éligibilité.

Le service Habitat de Carcassonne Agglo est là pour vous informer sur le dispositif en place et les conditions d'éligibilité, vous conseiller et établir une étude faisabilité, (plan de financement, diagnostic technique, fiche de préconisation). Et vous accompagner dans le montage et suivi administratif de votre demande de subvention (service gratuit).



### CONTACT

**Service Habitat Programme d'Intérêt Général (PIG)**

12 rue Fédou - 11000 Carcassonne - Tél: 04 68 10 56 53

[pig@carcassonne-agglo.fr](mailto:pig@carcassonne-agglo.fr)

**Permanences** : mardi : 9h à 12h et 14h à 16h, mercredi : 14h à 17h, Jeudi : 14h à 17h,

Vendredi : sur rendez-vous (permanences effectuées au rez de chaussée)





# Intercommunalité

## PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS propose le **portage de repas à domicile** qui permet d'assurer la livraison des repas au domicile des personnes âgées et /ou dépendantes ou momentanément atteintes d'une pathologie invalidante.

Les livraisons sont assurées du lundi au vendredi pour couvrir les besoins en repas du lundi au dimanche, y compris les jours fériés. La tarification est fixée selon les ressources des demandeurs. L'objectif principal est de permettre aux bénéficiaires de rester dans leur cadre de vie habituel et de privilégier ainsi le retour ou le maintien à domicile.



**Afin d'établir et constituer un dossier de demande de prise en charge pour le portage des repas, les pièces à fournir sont les suivantes :**

- Livret de famille ou carte d'identité
- RIB
- Dernier avis d'imposition

**Contact :** ☎ 04 68 26 79 76

**Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS - 47 allée d'Iéna 11890 CARCASSONNE**  
Du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h  
et le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Carcassonne Agglo vous propose un service de transport à la demande (T.A.D.). Grâce à celui-ci, vous aurez entre autres la possibilité de vous rendre au marché des produits frais, des fruits et des légumes de Carcassonne du mardi et samedi matins. Pour utiliser le service, une inscription et une réservation à l'avance sont obligatoires.



**Ce service est disponible les jours suivants :**

- Les mardis et samedis matins
- Les mercredis et samedis après-midis



Le transport à la demande est accessible à tous. Pour y avoir accès, il suffit d'y être inscrit. Vous pouvez retirer le formulaire d'inscription au secrétariat de Mairie ou le télécharger sur le lien suivant : <http://rtca.carcassonne-agglo.fr/infos/10>





# Intercommunalité

## EAU ET ASSAINISSEMENT



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence eau et assainissement a été transférée à Carcassonne Agglo. Vous pouvez contacter les services du « Grand Cycle de l'eau » sur le numéro vert suivant :



### 0800 011 890

#### Vos questions techniques (Choix 1)

Service 7j/7j - 24h/24h

[eau.assainissement@carcassonne-agglo.fr](mailto:eau.assainissement@carcassonne-agglo.fr)

#### CARCASSONNE AGGLO

Direction Grand Cycle de l'EAU  
1 rue Pierre Germain  
11890 CARCASSONNE CEDEX 9

#### Vos questions sur la facturation (Choix 2)

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 8h-12h  
(Fermé le mercredi)

[facturation.eau@carcassonne-agglo.fr](mailto:facturation.eau@carcassonne-agglo.fr)

#### CARCASSONNE AGGLO

Direction des Finances  
1 rue Pierre Germain  
11890 CARCASSONNE CEDEX 9

#### Pour vos paiements

#### TRESORERIE CARCASSONNE AGGLOMERATION

90 Avenue Pierre Sémart  
11890 CARCASSONNE CEDEX 9  
t011013@dgfip.finances.gouv.fr

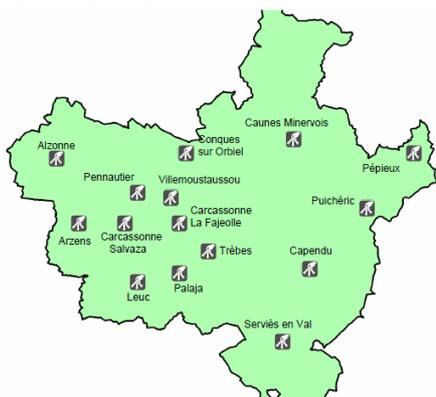
04 68 10 21 60



## HORAIRES DECHETERIES

#### CAPENDU (fermée le mercredi)

Chemin d'Aude  
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :  
9h à 12h et de 14h à 18h



#### PUICHERIC (fermée le lundi)

Rue Docteur Ferrail  
Du mardi au samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

#### SERVIES EN VAL (fermée le mardi)

Départementale D603  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 14h à 18h  
Le samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

#### TREBES

Ch. de Fontès d'Aude  
Du lundi au samedi 9h à 12h et de 14h à 18h  
Le dimanche : 9h à 12h30

<http://www.covaldem11.fr/>





# Un peu d'Histoire



## Nos ancêtres les Gaulois

Il est certain qu'une grande partie d'entre nous en sont restés aux aventures d'Astérix, alors que celui-ci avait rencontré d'autres peuplades que la sienne dans notre vénérable vieille Gaule. Mais soyons sérieux et remontons près de 3 000 ans en arrière.

L'union des nations gauloises était très avancée bien avant l'invasion romaine ; preuve en est 600 avant JC, fondation de Marseille par les Grecs de Phocée ; les mythiques Phinées et Euthymène ont du laisser des traces et des descendants 400 avant JC, invasion gauloise en Grèce ; Delphes est pillée par Brennus en -278. Mais les Romains sont là bien avant César qui ne naîtra qu'en -100 avant de se faire connaître : par ses conquêtes en Gaule du Nord et Bretagne (Grande Bretagne), par sa relation plus ou moins apocryphe de la « Guerre des Gaules » qui provoqua des suées aux jeunes latinistes que nous étions.

La tendance actuelle des historiens parle surtout des Celtes ou tout du moins des Celtophones (ceux qui parlent Celte). Fondée sur une société paysanne dès l'an 450 avant JC (second âge du fer) de grandes propriétés se développent et quelquefois provoquent quelques rivalités. Enfin vinrent les Romains, je vous en ai parlé plus haut.

Après avoir conquis la Gaule Cisalpine (nord de l'Italie), ils s'attaquèrent à la Gaule Transalpine et fondèrent un certain nombre de villes à l'image des leurs : Nîmes, Arles, Narbonne (Narbo Martius), s'installèrent même à Douzens (Liviana) et créèrent la première forteresse carcassonnaise.

Envahissant toute la Gaule en écrasant les diverses peuplades dont les Arvernes du fameux Vercingétorix (52 avant JC), puis ce fut l'Espagne, l'Afrique du Nord et enfin la Bretagne (Angleterre) tout du moins partiellement.

Les divers peuples gaulois se romanisèrent peu à peu. La Gaule est divisée en 3 provinces : l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Belgique. À l'initiative de certains nobles romains, de grandes routes furent créées :

la Via Domitia, des Alpes du Nord vers l'Espagne (vous en voyez à Narbonne une portion) - en relais, la Via Tolosa vers Toulouse la Via Aquitania vers Bordeaux. Malgré quelques révoltes facilement matées (70 après JC), nous voici envahis par l'est : Francs 252 après JC, - Alamans 256 après JC

- Ces derniers s'installent près du Rhin et de la Moselle dès 352 après JC, puis vers l'an 410 après JC, tiens voilà les Visigoths, avec Alaric 1er ;

Pour en revenir à nos amis Astérix et Obélix, nous les voyons moustachus, coiffés de casques ailés et se nourrissant presque exclusivement de sangliers. Or la plupart des gaulois étaient glabres, leurs casques étaient divers mais rarement ailés et la consommation de sangliers n'était pas la seule nourriture ! Agriculteurs et éleveurs, voire pêcheurs, leur alimentation était normale ; vin et cervoise coulaient des tonneaux créés par eux alors que Grecs et Romains utilisaient le plus souvent et depuis longtemps des amphores Alésia.

Ah Alésia ! Diverses régions se disputent le site ; toutefois va prévaloir celui d'Alise Sainte Reine, où du train et de l'autoroute on voit la statue de Vercingétorix. Ce dernier, Arverne d'origine, avait réuni une armée de 80 000 fantassins et 15 000 cavaliers, plus un certain nombre de mercenaires. Au même titre, notre ami Jules présentait 10 à 12 légions (45 000 hommes) et environ 7 000 cavaliers plus des auxiliaires, notamment des Gaulois.

Il avait soigneusement piégé le pourtour des défenses gauloises, empêchant les sorties avec différents pièges de tous ordres, que retrouvent les chercheurs à Alise Sainte Reine. Attendant les renforts qui ne sont jamais venus, Vercingétorix, devant famine et soif, décida de se rendre ; plusieurs tableaux en font part dont celui d'Uderzo montrant Vercingétorix jetant son arme sur les cors aux pieds de César ! Mais soyons sérieux : après sa capture, il fut incarcéré à Rome, participa en « esclave » au triomphe de César qui le fit exécuter peu après. Dans son « commentaire sur la Guerre des Gaules », notre ami Jules se vante de la reddition totale des peuples gaulois. Un peu vantard, il oublia un certain nombre de révoltes locales rondement réprimées par ses alliés Eduens ou ses propres légions Et la Gaule devint romaine et Douzens une splendide Villa cachée sous les remblais de la RN 113.

*Merci à Michel BERNARD DE MEURIN pour sa contribution.*

